

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ MARS (25/03/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Mars 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Adjoint, Mme Marie DOURLENT M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Richard BAPTISTE, (représenté par M. REDON), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), **Conseillers Municipaux**

Était Absent Excusé : M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

M. SELAM est nommé secrétaire de séance.

06- 25 mars 2010

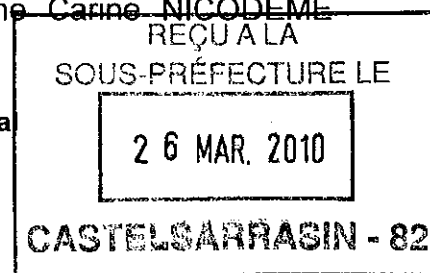
BUDGET INTERVENTIONS ECONOMIQUES : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009.

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 31 mars 2010,

Vu les états II-1 et II-2 joints au compte de gestion établi par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 26 Voix Pour et 6 Abstentions (M. ROQUEFORT, Mme ROLLET, M. BENECH, M. GAUTHIER, Mme GALHO, Mme NICODEME)



ACCEPTE de reprendre par anticipation, au budget primitif 2010, les résultats de l'exercice 2009 de la manière suivante :

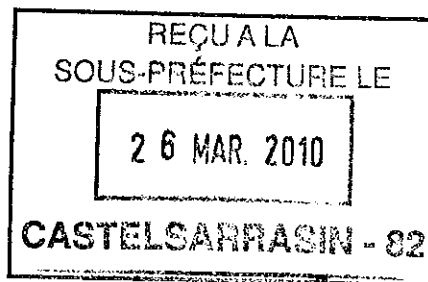
- un excédent de la section d'investissement (001) : **60 227,04 €**
- un excédent de la section de fonctionnement : **69 118,88 €**
affecté de la manière suivante :
 - compte 1068 : **0,00 €**
 - compte 002 : **69 118,88 €**



Pour copie conforme
Moissac le 26 Mars 2010

Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :



15300 - INTERV ECONOMIQUES MOISSAC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Vu pour être annexé
à la délibération du
J. Smar
Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Exercice 2009



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Provisions budgétaires totales (a)	581 766,59	700 414,46	1 282 181,05
Titres de recettes émis (b)	518 966,59	665 958,30	1 184 924,89
Réductions de titres (c)	0,00	19 925,18	19 925,18
Recettes nettes (d = b - c)	518 966,59	646 033,12	1 164 999,71
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	581 766,59	700 414,46	1 282 181,05
Mandats émis (f)	399 438,76	577 770,83	977 209,59
Annulations de mandats (g)	0,00	264,36	264,36
Dépenses nettes (h = f - g)	399 438,76	577 506,47	976 945,23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	119 527,83	68 526,65	188 054,48
(h - d) Déficit			

REÇU A LA
 SOUS-PRÉFECTURE LE
 26 MAR. 2010
 CASTELSAMARIN - 82

15300 - INTERV ECONOMIQUES MOISSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2008	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2009	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2009
I - Budget principal				
Investissement				
Fonctionnement				
TOTAL I				
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00
INTERV ECONOMIQUES MOISSAC				
Investissement				
Fonctionnement	-59 300,79	0,00	119 527,83	60 227,04
Sous-Total	59 893,02	59 300,79	68 526,65	69 118,88
TOTAL II	592,23	59 300,79	188 054,48	129 345,92
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	592,23	59 300,79	188 054,48	129 345,92
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	592,23	59 300,79	188 054,48	129 345,92